

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES
JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît dix fois par an / Prix de l'abonnement pour les

N° 320

non-membres : 25 francs (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2)

Mai 1992

Après Pâques, l'Agence télégraphique suisse a diffusé ce texte : « Aucun retard *significatif* n'a été enregistré dans les gares suisses. » En français : aucun retard important... (ce gros anglicisme a déjà été signalé à l'A.T.S.)

Satisfaire

Le T.C.S. a demandé une conception globale des projets de charges fiscales grevant le trafic privé motorisé. « Il est regrettable que le Conseil fédéral n'ait pas jusqu'ici *satisfait cette demande* » (TOURING, 16 avril).

« Satisfaire » est transitif au sens de contenter : cet élève satisfait ses parents.

Il est intransitif au sens de remplir une obligation : satisfaire à ses devoirs ; satisfaire à une demande.

(Défense du français, N° 320, mai 1992)

Prêt à, près de

Un informaticien de l'E.P.F.L. a développé un système de consultation populaire par téléphone, « qui ne semble pas *prêt de s'imposer rapidement* » (CONSTRUIRE, 22 avril).

Tournure courante à l'époque classique. Mais ce n'est pas pour utiliser un archaïsme qu'on s'exprime ainsi de nos jours ; c'est par confusion entre deux expressions :

Près de = sur le point de... : ce système n'est pas près de s'imposer ;

Prêt à = disposé à, préparé à... : me voilà prêt à le recevoir.

(Défense du français, N° 320, mai 1992)

« Play-off »

Lorsque, en phase ultime d'un championnat de hockey sur glace, on introduit un système de coupe, avec rencontres aller et retour, nos chroniqueurs sportifs – toujours portés à l'anglomanie – parlent de *play-off*...

Souffriraient-ils beaucoup d'utiliser une expression française, comme « tour final » ou « poule finale » ?

(Défense du français, N° 320, mai 1992)

« Société électrique »

« La Société *électrique* n'a pas encore pris de décision sur les mesures qu'elle entend prendre après le refus du WWF » (A.T.S., 14 avril).

Cela n'a point de sens d'écrire qu'une Société d'électricité est « électrique ». C'est – en plus voyant – la même erreur que lorsqu'on appelle Musée *historique* un Musée d'histoire.

(Défense du français, N° 320, mai 1992)

« Sans autre »

Il faut rappeler que cette tournure, fréquemment utilisée en Suisse romande, est un germanisme (*ohne weiteres*). Sans autre quoi ? En français, ces deux mots exigent un complément déterminatif.

La tournure correcte est « sans autre forme de procès » (= sans formalité, sans plus de façon).

On peut aussi dire, selon les cas : sans plus, sans hésiter, sans autre commentaire, purement et simplement, etc.

(Défense du français, N° 320, mai 1992)

S.B.S.

A propos de notre fiche du mois de mars, la S.B.S. nous a fait aimablement remarquer que Société de banque suisse est la « traduction (malheureuse) de *Schweizerischer Bankverein*, et que la *Schweizerische Bankgesellschaft* est devenue, elle, l'Union de banques suisses : l'erreur date de 1912 et est imputable à... l'U.B.S. »

Dont acte. Les abonnés qui nous ont écrit à ce sujet semblent n'avoir pas tous vu que, du point de vue de la défense du français, ce qui importe (quelle que soit la formule allemande), c'est qu'il fallait traduire « Société suisse de banque » pour éviter toute ambiguïté.

(Défense du français, N° 320, mai 1992)